

Le 2 décembre 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 2 décembre 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant le quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des 2 derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	1 236,66 \$
	Internet	280,00
	Permis	60,00
	Mod. zonage	223,67

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Salaires des élus	4 <sup>e</sup> versement, final	5 046,66 \$
Carl Brulotte	1 <sup>er</sup> vers. chemins privés ½	5 720,00
Forfait Médéric Desharnais	1 <sup>er</sup> vers. entretien cour ½	517,39
Brico Béton Vibré	excavation chemin	298,93
Laurentides Re/Sources	journée N. Maurice	64,11
Carrière Sts-Martyrs	rue Grenier	2 789,60
Mafertis	réparation camion hiver	286,44
Lubtek	huile à moteur	627,71
Coop. Ham-Nord	timbres (CRDS)	7,25
Petite caisse	....	5,61
Chem Action	matériel usine	239,15
Coop. Ham-Nord	bois patinoire (Parc)	213,92
....	réparation toilette c.c.	31,84
Buropro	papeterie bureau maire	32,97
....	.... chargée projet	28,73
....	cartouche imprimante	91,97
Rogers		60,67
Croteau Électrique	lumière caserne + rép. fil terrain jeux	1 170,98
SAAQ	immatriculation tracteur	347,21
J.U. Houle	borne sèche caserne	1 086,96
Municipalité Saint-Paul	livre biblio. brisé	20,62
Gesterra	recupération octobre	245,13
....	vidange novembre	318,24
....	recupération novembre	295,95
Extincteur Victo	nouvel extincteur camion incendie	91,92
....	rechargement extincteur	115,83
AQLPA	contribution programme Changez d'air	100,00
MRC Arthabaska	licence Microsoft	244,34
Hydro Québec	caserne	39,81
Laboratoires d'analyses SM		124,17
Christiane Leblanc		1 588,34
Receveur Général Canada		727,21

Mario St-Cyr	all. déplacement	400,00
....	loc. équip. nov.	500,00
....	assurance machinerie lourde	490,50
Noël Côté	dép. cell. bureau	350,00
Gilles Leblanc	c.c. nov.	100,00
Geneviève Boutin	accueil comité développement	715,00
Petite caisse	poste enrg.	9,80
France Mc Sween	livres biblio.	79,36
....	km	54,00
Poste Canada	circulaires	59,65
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 937,17
Buropro	papeterie repayé par OTJ	223,98
Télébec	usine	179,60
Sogetel	c.c.	69,83
RC Novation	surveillance + fact. internet	465,65
Info Page		88,94
Schéma couverture risque	2 personnes	180,00
Noël Côté	permis feu (7)	140,00
Pratique pompiers nov.	7 pers. x 28h x 13,50\$/h	378,00
Sortie pompiers N.D. Ham	6 pers. x 18h x 19,00\$/h	342,00
Sortie pompiers Chester	6 pers. x 18h x 19,00\$/h	342,00
Coop. Ham-Nord	usine	110,84
Médias Transcontinental	2 avis public règ. zonage	594,48
Hydro Québec	éclairage public	190,74
Buropro	papeterie chargées projet (CRDS)	7,46
....	papeterie	27,67
Gesterra	rapport collecte sélective 2012	143,72
Paroisse N.D. Ham	feuilleton paroissial	85,00
Fabricio inc.	sortie borne sèche caserne	1 092,26
Centre de l'auto	réparation citerne	298,47
Excavation Marquis Tardif	ch. St-Philippe	186,31
Petite caisse	produits nettoyage c.c.	8,25
Age d'or	subvention	300,00
Remb. taxes payées en trop		471,18
Buropro	cartes comité citoyen	36,57
....	jeux bibliothèque	124,12
Laboratoires SM		98,88
Réal Croteau électricien	sentinelle caserne	309,88
Ménage c.c. + réparation toilette, 2 personnes		1 201,95
Livre bibliothèque		57,46
Petite caisse	entretien c.c. + rouleau nappe	34,60
	Total	<u>35 064,98 \$</u>

+ salaires des employés : 5 587,60 \$

M. Noël Côté fait part au conseil que les anciens radios de pompiers ne fonctionnent pas avec ceux de Chesterville, mais les nouveaux et celui dans le camion c'est correct.

On parle de la responsabilité de la brigade incendie via la CSST à la fin de l'assemblée avec le chef pompier.

M. Pierre Gauthier fait mention que les chemins privés ne sont pas sablés souvent, on a eu quelques plaintes, en faire part à l'entrepreneur. S'il y a d'autres remarques à ce sujet, on demande aux citoyens d'en faire part au bureau municipal.

Nous n'avons eu aucune personne pour l'assemblée de consultation pour les règlements d'urbanisme.

### **Adoption du règlement d'amendement au règlement de tarification**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement d'amendement au règlement de tarification intitulé «Règlement no 356-2013 amendant le règlement de tarification no 331 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham» est adopté.

### **Adoption du 2<sup>e</sup> projet du règlement d'amendement au règlement de zonage**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement d'amendement au zonage portant le no 351-2013 intitulé «Règlement no 351-2013 amendant le règlement de zonage no 327 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham» est adopté.

Prochaine assemblée de la Régie inter sanitaire des Hameaux le 17 décembre prochain.

Éclairage public au Domaine des Vacanciers : le dossier est en cours de correction. On fait mention que la municipalité ne paiera pas les arrérages de ce compte. Plus tard on verra pour l'installation de sentinelles sur le bord des rues.

Nous avons reçu le 1<sup>er</sup> décompte corrigé pour les travaux d'asphalte de Sintra, avec 10% de retenue, ce qui devrait suffire à faire les quelques corrections au printemps. Les coûts ont été d'environ 10 000 \$ inférieur à ceux soumis.

Suivi party des bénévoles : le conseil félicite les chargées de projet qui se sont occupées de la soirée, Mesdames Christelle Leclerc et Geneviève Boutin. Un léger déficit de 327 \$, notamment parce qu'il y a eu plus de personnes que prévues au départ.

Nous avons le suivi des services de la SPAA de mai à août 2013.

Nous aurons le code d'éthique à réviser si nécessaire en janvier 2014, la secrétaire en donnera une copie à chaque membre du conseil.

Nous recevons une copie du bulletin l'Abré-G, du comité régional en développement social du Centre-du-Québec, où il est fait mention de l'enthousiasme de nos chargées de projet pour la revitalisation de notre municipalité. *«Toute notre collectivité s'enrichit et on en tire une grande fierté».*

Nous avons l'accusé réception de la candidature de M. Benoit Paquette au prix Hommage bénévolat-Québec 2014.

Pour le budget 2014 : appui financier à Pêche Nicolet pour son plan de relance et à l'OTJ afin de palier au budget d'Arthabaska-Érable en forme, considérant que cette organisation ne donnera plus de subvention.

Avant l'ajournement, on rencontrera l'ingénieur pour le suivi des travaux avec la taxe d'accise (balance d'environ 30 000 \$ à dépenser), nettoyage du puits, et chemin 1<sup>er</sup> rang sud près de la sablière.

### **01-12-13 SOUMISSION SORTIE BORNE SÈCHE**

Nous avons reçu 2 soumissions pour l'aménagement de la sortie de la borne sèche à la caserne :

- Atelier Écoforge : 1 316,46 \$ matériel, fabrication, installation, taxes inclus
- Fabricio Inc. : 1 092,26 \$ matériel, fabrication, installation, taxes inclus

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Fabricio Inc. au prix soumis.

### **02-12-13                    CHANGEMENT DE LA NORME COMPTABLE**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

ATTENDU que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE la secrétaire trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *Montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

### **03-12-13                    SOUTIEN AU TRAVAIL DES SAGES-FEMMES**

Attendu que les sages-femmes sont des professionnelles de la santé qualifiées ;

Attendu que leur travail devrait être reconnu et rémunéré de façon équitable par rapport au reste des professionnels du réseau de la santé de garde ;

Attendu que les présentes négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux durent depuis déjà 2 ans ;

Attendu qu'il est nécessaire de préserver ce modèle de pratique ;

Attendu qu'il faut faire en sorte qu'il soit reconnu de manière équitable ;

Attendu que la valorisation de la tâche est plus importante que seulement l'augmentation de salaire ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuie le Regroupement Les Sages-femmes du Québec pour qu'elles soient entendues à la table de négociation afin d'être considérées à leur juste valeur et traitées équitablement.

### **04-12-13                    APPUI DE LA MRC**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une copie de la résolution sur le soutien au travail des sages-femmes à la MRC d'Arthabaska, afin d'avoir leur appui et celui des municipalités membres.

### **05-12-13                    FORMATION SUR LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement et l'inscription à une formation à la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, sur la composition d'un rapport d'activité pour nos 2 chargées de projet, au coût de 74 \$ chacune.

Suite à la réception d'une lettre d'une résidente de la municipalité concernant une demande pour changer la table de pool de place, considérant que sa situation actuelle empêche la mise en place de 2 tables pouvant contenir 16 personnes, et que des personnes peuvent se sentir à part quand elles viennent danser si elles doivent s'asseoir dans la véranda ou près de la cuisine, et comme il y a d'autres personnes dans la salle et parmi les élus qui ont des opinions différentes sur le sujet (circulation réduite, plancher de céramique, point de service), le conseil en prend considération et on y revient à une autre rencontre après évaluation des besoins.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire un chèque de 715 \$ au comité de développement, pour le comité d'accueil des nouveaux résidents et les nouveaux bébés, tel que mentionné à la résolution 26-11-13 du mois dernier.

C'est le temps des inscriptions pour les Jeudis en chansons 2014, la municipalité devrait y inscrire sa candidature ; un coût de 150 \$ sera exigé si on est choisi.

Exposition annuelle de l'Association québécoise des Amis du patrimoine en mai 2014 à la Maison d'école du rang Cinq-Chicots à St-Christophe d'Arthabaska, on demande si on a des cartes postales dans nos archives ou des collectionneurs sur notre territoire.

Mme Mc Sween nous parle de la réception d'une subvention de 1 000 \$ pour les activités de la bibliothèque, et 1 000 \$ pour les panneaux d'histoire à l'OTJ.

Pour l'achat des arbres fruitiers à la Coop de Ham-Nord, il y a un document disponible à cet effet au bureau municipal et chez Mme Mc Sween pour ceux qui le désirent.

Terrain appartenant au ministère des Transports en face de la Coop : voir la possibilité de faire un aménagement avec Indra Singh.

Transfert de poste : permis de feu au poste schéma couverture de risque, dépenses comité de développement au poste surplus, avis public au poste schéma d'aménagement.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au lundi 9 décembre à 19 heures.

L'assemblée se termine à 20 h 45.

Accepter sur proposition de Mme Nancy Delisle  
Seconder par Mme Johanne Allard

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.





